



DOMAINE DU FAN - Le Fan - 87360 VERNEUIL MOUSTIERS - Siret 432 094 068 000 17 Naf 5610 A

Stages en Pension Complète, en Autogestion, ou en Demi-journée

CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION ET INFORMATIONS IMPORTANTES

Le Château Domaine du Fan est un centre d'hébergement résidentiel, ce qui implique que les participant.e.s ainsi que les formateurs.trices résident sur le Domaine pendant la durée du stage ou séminaire. Les tarifs d'hébergement communiqués sont forfaitaires et s'entendent par nuit pour toute la durée du stage par personne avec ou sans repas inclus. Toute demande de dérogation devra obligatoirement faire l'objet d'un écrit (mail ou courrier) indiquant les coordonnées de la personne concernée, le(s) motif(s) de la demande, et sera soumise à la direction du Domaine, qui y répondra dans les meilleurs délais.

1 - Modalités de réservation

Lors de votre réservation vous voudrez bien nous préciser : Réservation...des Stages en plusieurs jours:

- en autogestion (hébergement sans repas)
- en pension complète
- un jour ou une demi-journée avec repas
- un jour ou une demi-journée sans repas

Jour et heure d'arrivée des organisateur.trices. (si différents des participants)

Le à heures

Jour et heure d'arrivée des participants pour l'accueil et attribution des hébergements :

Arrivée le à heures

Jour et heure de départ : le à heures

Le nombre estimé de participants pour l'arrhes, y compris organisateur.trices.

Si le nombre de participants prévu n'est pas atteint, nous tolérons une marge de 33% sans pénalité.

Horaires des repas (sur demande et pas toujours possible)

Les heures des déjeuners et dîners ne sont pas toujours modifiables. L'heure du petit déjeuner et du goûter peuvent être modulables: Petit déjeuner: 8 h, Déjeuner: 13 h, Goûter :16h, Dîner : 19 heures

Les repas sont en forme de buffet, végétaliens (sans un arrangement différent) Minimum de 10 Personnes.

Aucun remboursement -de repas et/ou d'hébergement non pris- ne sera effectué en cas de départ anticipé.

Les demandes des repas en autogestion ou demi journée: (tous les repas sont déjà inclus en pension complet)

Petit déjeuner	Déjeuner	Goûter**	Dîner
Prix : 8€/pers	Prix : 17€/pers	Prix : 8€/pers	Prix : 17€/pers
# des pers.....	# des pers.....	# des pers.....	# des pers.....
dates de jours	dates de jours	dates de jours	dates de jours

**avec boissons (thé/tisannes/café toutes la journée) inclus.

Merci de remplir les renseignements demandés ci-dessus.

A réception de ces éléments votre demande sera prise en compte. Nous conserverons votre réservation comme « option » durant un délai qui sera fixé en fonction de la date de votre réservation.

DANS TOUS LES CAS VOTRE RESERVATION NE SERA EFFECTIVE QU' A RECEPTION DE VOTRE CHEQUE D'ARRHES, CORRESPONDANT A 33 % DU MONTANT PREVISIONNEL DE L'ENSEMBLE DU SEJOUR – SUR LE VRAI MONTANT (QUAND POSSIBLE) OU UNE BASE FORFAITAIRE DE 85€/JOUR/PERSONNE EN PENSION COMPLETE, ET 30€/JOUR/PERSONNE EN AUTOGESTION, + LES JOURS DE LOCATION DE SALLE + DEMANDES PARTICULIERES POUR CHAQUE RESERVATION. Les stages dont le montant salles + hébergement (sans repas) des participants ne dépasse pas 500€ ne sont pas assujettis à cette règle. Cependant, ce contrat doit être signé et retourné à nous.

Si vous souhaitez réserver plus de trois fois, sur une période de 12 mois, les arrhes seront divisées par 2 à compter de la 4^{ème} réservation.

2 – Location de la salle de travail

L'attribution de la salle est fonction du nombre de participants, partant du principe, en règle générale, qu'un groupe ayant plus de participants aura une grande salle, et un groupe de moindre importance une salle plus modeste. Nous souhaitons que vous vous sentiez le plus confortable possible durant votre séjour, et nous vous allouons entre 1.5 m² et 3 m² d'espace par personne, en fonction de votre activité.

Le montant de la location de la salle sera facturé aux formateurs.trices ; celui-ci est à nous remettre à votre arrivée. Toute journée commencée est due.

- La grande salle « Bouddha » 165 m² (avec Système Sono et Micro sans fils, tapis de sol, couvertures et coussins inclus). Cette salle de travail ne peut être garantie pour des groupes dont le nombre de participants est inférieur à 50.
- La grande salle « KIM » 150 m² (avec Système Sono et Micro sans fils, tapis de sol, couvertures et coussins inclus). Cette salle de travail ne peut être garantie pour des groupes dont le nombre de participants est inférieur à 40.
- La salle « Osho », 70 m² (avec Système Sono, tapis de sol, couvertures et coussins inclus)
- La salle de Réunion, 35 m²
- La salle Bibliothèque, 42 m²
- La salle de Réunion + Bibliothèque (salles communicantes)
- Le bar (120m²) et le Barnum (200m²) peuvent être disponible sur demande

3 – Annulation

Les conditions d'annulation de votre réservation diffère selon les tailles des salles proposées:

Pour les stages avec la grandes salles (min 120m²) comme la Salle de Kim ou salle de Bouddha: Si l'annulation est inférieure à 180 jours, le chèque d'arrhes sera encaissé. Si vous annulez 240 jours avant, 50% seront retenus et si vous annulez la réservation plus de 300 jours à l'avance, aucun frais d'annulation ne sera facturé et le chèque sera intégralement remboursé.

Pour les stages avec les salles moyennes comme la Salle d'Osho ou le Bar: En ce qui concerne les réservations d'une salle de moins de 120 m², 100% seront retourné si vous annulez 180 jours avant, et 50% seront retourné en cas d'annulation plus de 90 jours avant le début du stage. L'annulation moins de 90 jours à l'avance, le chèque d'arrhes sera encaissé.

Pour les stages avec des salles petites comme la Salle de Réunion ou Bibliothèque: En ce qui concerne les réservations d'une salle de moins de 50 m², 100% seront retourné si vous annulez 14 jours avant. L'annulation moins de 14 jours à l'avance, le chèque d'arrhes sera encaissé. En cas de force majeure sanitaire (comme Covid-19), les dates de réservation peuvent être décalés 14 jours à l'avance. La nouvelle date ne doit pas être

fixée au plus tard 18 mois après la date précédente. De mauvaises conditions climatiques (fortes pluies, orages, neiges etc.) ne seront pas reconnues comme cause d'annulation.

4 – Dégradation des locaux et/ou du matériel - Logistique

Toute dégradation des locaux et/ou du matériel sera facturée aux organisateurs.trices, qui en seront tenus pour responsables.

Une attention particulière devra être observée quant au bon entretien des salles de séminaires, à savoir : ne pas y manger, boire, dormir, ou y déposer tout objet pouvant la dégrader (**pas de bougies**, peintures...). Le Barnum, la salle de Resto et le bar sont exclus de cette règlement. Certains événements nécessitent du matériel tel que : sono, vidéoprojecteur, paper board : n'hésitez pas à nous demander.

En ce qui concerne les activités manuelles liées au déroulement du stage (atelier peinture, sculpture, chants, fabrication d'objets, etc) le matériel nécessaire à celles-ci sera fourni par l'organisateur ainsi que les protections si besoin (plastique au sol ou sur les tables, récipients, pinceaux, papiers essuie tout, mouchoirs, etc...).

5 – Mobilier – literie

Dans le cas où le mobilier (étagères, commodes, plantes, tables, chaises, etc..) serait déplacé pour quelque raison que ce soit, les intervenants du séminaire devront faire en sorte de le replacer ou de le faire replacer par les participants dans leur lieu d'origine, avant leur départ.

En ce qui concerne la literie (draps, couvertures, oreillers, matelas) ceux-ci devront rester dans les chambres, et ne pas être utilisés à l'extérieur (sur la pelouse par exemple) afin d'éviter aux insectes de coloniser les matelas et/ou couvertures, ni dans la salle de méditation (des coussins, tapis de sol et couvertures sont prévues dans les armoires).

6 – Gratuité

Nous offrons l'hébergement en chambre individuelle avec sanitaires privés pour une personne de votre choix jusqu'à 20 participants payants puis une suivante par tranche de 20 participants payants. Veuillez comprendre qu'une chambre individuelle ne peut pas toujours être offerte aux personnes gratuit.

7 – Repas (Sur demande pour les réservations en autogestion/demi-journée)

Les repas, le goûter et les boissons chaudes ne sont pas inclus dans les tarifs Autogestion/demi-journée et doivent être réservés à l'avance et que pour tous les participants (pas pour les individuels). Vous trouverez les prix dans la liste des tarifs d'autogestion.

Les repas sont servis sous forme de buffet.

Les heures de repas sont fixées à 8 heures pour le petit déjeuner, 13 heures pour le déjeuner et 19 heures pour le dîner.

Nous vous remercions de bien vouloir organiser vos séances de travail en fonction de ces horaires.

Notre cuisine est essentiellement végétarienne (alimentation complète sans huile ajoutée) avec des alternatives sans Gluten. Elle est à base de produits frais, principalement régionaux. Ces produits sont à 90% bio, selon la saison.

Nos tarifs sont forfaitaires (et inclus en prix pension complète), avec trois repas, avec ou sans goûter (petits gâteaux secs, biscuits...).

Si vous souhaitez changer ou modifier le goûter, (ajouter des fruits frais, des noix –par exemple-), ou toute autre demande de repas spéciaux, ceux-ci seront facturés séparément et devront être convenus au moment de la réservation.

Des boissons chaudes (café, thés, infusions) sont à votre disposition toute la journée en pension complète, pendant la durée du stage. En autogestion ou demi-journées, vous pouvez commander le goûter, ou des boissons chaudes pour la journée, ou les repas. Les prix sont dans la liste de prix d'Autogestion.

8 – Couchage

Le linge de lit est fourni (drap housse dessous, drap plat, taie d'oreiller, couvertures). En revanche, le linge de

toilette n'est fourni que dans les chambres disposant de sanitaires privés.

Le camping en caravane, camping-car ou tente est permis sur demande, mais le prix par personne sera le même que pour une place en dortoir, et aucun matériel, ni linge de lit (oreiller, draps, etc...) ne sera fourni. Il est possible de se brancher sur une borne électrique payable..

Nous disposons d'endroits spécifiques pour le camping. La personne de l'accueil vous renseignera lors de votre arrivée, afin de vous indiquer où poser votre tente ou camping-car.

Attention : il est strictement interdit de dormir dans les salles de travail, couloir ou tout autre endroit non réservé à cet effet. L'organisateur.trice devra y veiller.

9 – Enfants

Ceux-ci sont admis sous la responsabilité exclusive des parents.

Sur notre Domaine, nous avons un lieu dédié au traitement des eaux usées, constitué d'étangs et de flore sauvage. Pour la sécurité de leurs enfants, les parents doivent effectuer une surveillance.

Nous n'assurons pas de service de baby-sitting, et nous ne disposons pas de lit parapluie, chauffe-biberons, etc. Nous vous conseillons donc de prévoir le nécessaire.

10 – Animaux

Nos amis les animaux ne sont généralement pas admis au sein des séminaires, stages.

11 – Environnement

Nous traitons nos eaux usées dans notre lagunage. Afin de préserver cet équilibre nous vous invitons à utiliser le savon « corps et cheveux » bio mis à votre disposition dans les sanitaires.

Nous remercions les formateurs de sensibiliser leurs participants au fait que nous sommes situés dans une nature préservée et que bon nombre d'insectes (aoûtats, moustiques, tiques, araignées, guêpes, abeilles, frelons...) y vivent. Il est donc souhaitable de se munir de sprays, crèmes ou autre « médecine » afin d'éviter (ou de minimiser) les piqûres.

Nous vous invitons à ne pas utiliser les couvertures en dehors des bâtiments : sur la pelouse par exemple, ce qui inciterait les insectes, notamment aoûtats et tiques, à séjourner dans les matelas.

12 – Vêtements et chaussures

Nous vous recommandons des chaussures et des vêtements adaptés à la nature et à la saison.

13 – Accompagnateurs.trices

Les accompagnateurs.trices. (conjoint.e.s, ami.e.s, baby sitters...) doivent régler leur hébergement, au même titre que les participants du séminaire. Les repas étant servis sous forme de buffet, nous ne pouvons et ne souhaitons pas vérifier chaque personne accédant au buffet. L'organisateur du séminaire devra donner son consentement (ou non) afin d'accueillir l'accompagnateur.trice au sein du groupe.

14 - Droit de bouchon

Si vous souhaitez apporter et boire votre propre alcool au lieu de ce que nous proposons, nous vous facturerons un droit de bouchon. Vous pouvez trouver les tarifs sur notre carte des boissons.

Date et signature précédés de la mention « lu et approuvé »

Nom et prénom le.la responsable :